

VIVA!

DÉMOCRATIE
ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ

QUESTIONNAIRE

- ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES RÉGIONALES DE L'ACADÉMIE DE NICE (APLR)
- ASSOCIATION CULTURA VIVA
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DU COMTÉ DE NICE
- INSTITUT D'ETUDES OCCITANES 06 (IEO 06)

1. Après l'ouverture d'un cursus bilingue français-niçois à l'école des Orangers en septembre 2013, la Ville de Nice en ouvrira un second à l'école Fouont Cauda en septembre 2020. Sur quel rythme comptez-vous poursuivre le développement du bilinguisme français-niçois dans les écoles publiques de la ville ?

Nous souhaitons accélérer le développement du nissart-occitan par le soutien accru à la mise en place de classes bilingues et d'écoles bilingues par immersion. Nous souhaitons aussi soutenir l'enseignement des langues étrangères dites d'origine (arabe, russe, albanais, tchéchène...). Le rythme de poursuite d'ouverture de classes bilingues dépendra de la volonté des parents de chacune des écoles de Nissa et de la négociation que nous aurons avec l'Éducation Nationale.

2. Quelle politique mènerez-vous pour qu'une sensibilisation au niçois soit proposée à l'ensemble des écoliers de la ville ?

Nous prévoyons d'instaurer un enseignement dans toutes les écoles (publiques et privées sous contrat) à travers les activités périscolaires et les propositions d'interventions en temps scolaire.

3. La récente Réforme du Lycée affecte des milliers de lycéens étudiant l'occitan, dont un millier qui apprennent le niçois, sa version locale. Comment comptez-vous soutenir et accompagner tous ces lycéens dévalorisés par leur choix éducatif fondé sur le souhait d'apprendre et de pratiquer cette langue ?

Nous mènerons une politique visant à favoriser et encourager tout usage économique et social du nissart-occitan. Par exemple, nous prévoyons de soutenir le développement des médias en nissart-occitan.

L'augmentation des classes bilingues en primaire aura des répercussions dans le secondaire que dans quelques années. Pour l'heure, nous ne pourrons que solliciter le gouvernement et le Parlement afin que le nissart-occitan soit revalorisé aux épreuves du baccalauréat.

4. Afin de créer un lien et de la cohésion avec les classes bilingues français-niçois dans les écoles publiques, envisagez-vous également la présence du bilinguisme dans au moins une crèche municipale ?

Oui. Nous envisageons de généraliser le bilinguisme dans toutes les crèches municipales.

5. Une délégation spécifique et unique à la langue sera-t-elle maintenue ? Quel sera le budget alloué uniquement à la langue ?

Oui. Et à ce titre, nous créerons à Nice un festival annuel de l'Occitanie, consacré à la culture occitane de Nice et des autres régions occitanes, sous toutes ses formes sur le modèle de l'Estivada de Rodez (musique, théâtre, colloques sur l'histoire, la littérature etc.).

6. Hormis l'enseignement, comptez-vous mener des projets qui viseront à la sociabilisation du niçois au niveau de la commune (signalétique bilingue, communication de la Ville, évènements organisés par la Collectivité...) ?

Oui. Nous prévoyons une politique ambitieuse et maximaliste en faveur de la sociabilisation du nissart-occitan, trop longtemps réduit au folklore par la municipalité sortante. Ainsi, nous généraliserons la présence du nissart-occitan sur tous les supports sonores et écrits (noms de toutes les rues, panneaux directionnels, revue municipale, communication, documentation administrative, annonces bilingues étendues à toutes les stations du tramway ...).